



- Correspondant : M. PEYHARDI
✉ ce.0470020s@ac-bordeaux.fr
- Coordinatrice : Mme BOUTCHIAMA
✉ elicer@msn.com

Mobilité étudiants :

Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'une bourse Erasmus+ spécifique (renseignement auprès du secrétariat des élèves) en complément de la bourse Erasmus de mobilité qui prendrait en charge les frais supplémentaires engendrés par le séjour en Europe (jusqu'à 100% des frais réels encourus).